

Notice descriptive

Master 2 - Droit Privé Formation Continue en e-learning

Année universitaire 2026-2027

Sommaire	Page
1. Objectifs de la formation.....	2
2. Débouchés professionnels	2
3. Prérequis / L'accès à la formation	2
4. Programme de formation et durée	3
5. Organisation pédagogique de la formation	3
6. Programme de formation détaillé.....	4
7. Évaluations et examens.....	6
8. Procédure de sélection et d'inscription	6
9. Tarifs de la formation	7
10. Divers.....	7
11. Adresses et contacts.....	7

1. Objectifs de la formation

Le Master 2 Droit privé en formation continue permet autant la spécialisation dans certaines matières que l'approfondissement de certaines autres qui appartiennent au droit civil. Il offre une formation à la carte qui permet à l'apprenant, par ses choix de matières, de construire le profil qu'il souhaite en adéquation avec ses centres d'intérêt et son projet professionnel.

2. Débouchés professionnels

Le Master 2 Droit privé en formation continue prépare aux différents métiers du droit et de la justice.

3. Prérequis / L'accès à la formation

Pour accéder à cette formation, le candidat doit justifier d'un diplôme national conférant le grade de Master 1 dans un domaine compatible avec celui du Master visé.

Les candidats non titulaires d'un diplôme national conférant le grade de Master 1 dans un domaine compatible avec celui du Master visé devront obtenir préalablement une validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP) délivrée par une commission constituée au sein de l'Université, après examen de la candidature.

Le recrutement des participants s'effectuera sur la base d'un dossier de candidature en ligne (<https://ecandidat.univ-lyon3.fr>), soumis à la commission pédagogique du Master.

Cette formation est accessible aux salariés, aux demandeurs d'emploi, travailleurs non salariés ou à toute personne ayant interrompu ses études de plus de 2 ans (sur l'ensemble de son cursus scolaire) dans le cadre du statut formation continue professionnelle.

Pour toute information complémentaire sur ce statut : <https://www.univ-lyon3.fr/formation-continue>

4. Programme de formation et durée

Matières	Crédits	Durée
<p>8 matières à choisir obligatoirement dans la liste ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurances Dommages 2. Contrats internationaux 3. Courants contemporains du droit des affaires 4. Droit des personnes approfondi 5. Droit des sociétés approfondi 6. Droit du numérique 7. Droit patrimonial des couples 8. Les grandes mutations du droit de la responsabilité civile 9. Principes généraux de la responsabilité pénale 10. Procédure civile approfondie 11. Procédure pénale approfondie 12. Propriété intellectuelle (Droit des signes distinctifs) 	6 crédits par matière soit 48 crédits au total pour 8 matières	20 heures par matière soit 160 heures au total pour 8 matières
13. Mémoire	12 crédits	-
TOTAL DE LA FORMATION	60 crédits	160 heures

5. Organisation pédagogique de la formation

Durée et rythme de la formation

La formation se déroule de mi-octobre à début septembre.

L'apprentissage est basé sur une acquisition et un approfondissement des connaissances.

Les contenus théoriques constituent une base de connaissances, laquelle est ensuite réexploitée au travers des différentes évaluations proposées par les enseignants.

Pour cela, les apprenants disposent :

- des contenus en ligne (supports écrits, audios et vidéos à télécharger et/ou à imprimer, accessibles via une plateforme pédagogique. La mise à disposition des contenus pédagogiques se fait de façon progressive, au fil de l'année) ;
- d'un accès à la bibliothèque numérique de l'Université, afin de permettre au participant de faire des recherches personnelles pour suivre l'actualité juridique et compléter ses connaissances. Ce travail de recherche personnel est indispensable ;
- d'un accompagnement pédagogique à distance : forums d'échange avec ses pairs et/ou avec les enseignants et un accompagnateur pédagogique dédié à la promotion.

La formation se déroule totalement à distance y compris les examens.

Accompagnement

Un accompagnement pédagogique réactif est proposé tout au long de la formation.

Cet accompagnement comporte des phases d'échanges (réponse aux questions et séance de méthodologie) mais aussi la réalisation de quelques exercices pratiques en autocorrection.

Cette organisation sera présentée par l'équipe pédagogique en début de formation.

Les conditions et temps de travail

Suivre cette formation demande un travail quotidien minimum d'environ 2 heures. Il s'agit d'un temps de travail donné à titre indicatif. Il appartient au participant d'organiser son travail personnel à sa convenance mais il est vivement recommandé de se consacrer quotidiennement à sa formation en aménageant des tranches horaires.

6. Programme de formation détaillé

Assurances Dommages : Les assurances de dommages forment une catégorie d'assurance qui regroupent les assurances de choses et les assurances de responsabilité civile. Au même titre que les règles relatives au contrat d'assurance, celles relatives aux assurances de dommages font partie du socle de connaissances minimales exigées pour tout étudiant spécialisé en droit des assurances.

A l'issue du cours, l'étudiant doit être en mesure de maîtriser parfaitement les règles relatives aux assurances de dommages afin de pouvoir trouver des solutions juridiques efficaces aux difficultés que pourraient susciter leur application.

Contrats internationaux : Le cours vise à présenter les règles générales applicables aux contrats internationaux, c'est-à-dire les règles d'établissement des compétences juridictionnelles et législatives. Il aborde également les règles qui s'appliquent aux contrats spéciaux, qu'elles soient d'ordre conflictuel ou substantiel.

L'objectif de ce cours est de vous donner les éléments indispensables pour décrypter une situation contractuelle internationale, en évaluer les enjeux et être en mesure d'y répondre par les méthodes et techniques appropriées.

Courants contemporains du droit des affaires : L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec des courants d'idées qui innervent le droit des affaires depuis une quarantaine d'années et qui participent de sa transformation.

Droit des personnes approfondi : Le cours vise à approfondir certains thèmes clé du droit des personnes, dans une approche de réflexion fondamentale.

Droit des sociétés approfondi : Ce cours permet d'approfondir certains thèmes de droit des sociétés au regard de l'actualité et des besoins pratiques.

Compétences et objectifs d'apprentissage : Comprendre les évolutions issues de la loi PACTE sur la gestion des sociétés (société à mission, raison d'être...) ; maîtriser les questions propres à la responsabilité civile des dirigeants et à la révocation de ces derniers ; distinguer entreprise individuelle et société unipersonnelle et déterminer les meilleures mesures à adopter pour protéger son patrimoine ; manier certaines des opportunités offertes par les SAS ; manier les pactes d'associés.

Droit du numérique : Le cours est général et aborde l'ensemble des grands thèmes d'actualités du droit du numérique qui structurent le débat public ... Intelligence artificielle, Blockchain, données personnelles, plateformes etc, sont autant de thèmes qui seront abordés. Le cours est généraliste. Il a vocation à aborder l'ensemble des thèmes qui gravitent autour du numérique pour offrir à chaque participant la culture générale nécessaire pour aborder ces divers sujets et lui permettre par la suite de les approfondir ultérieurement dans tel ou tel domaine, en fonction de son objectif professionnel.

Droit patrimonial des couples : Le cours de Droit patrimonial des couples a pour objet l'étude des règles gouvernant les relations patrimoniales des époux, des partenaires et des concubins. Il s'agira d'approfondir les connaissances relatives au droit des régimes matrimoniaux, d'en faire de même avec les régimes du pacte civil de solidarité et d'examiner les dispositions du droit commun palliant l'absence de régime applicable au concubinage.

Les grandes mutations du droit de la responsabilité civile : Ce cours a pour objet de revenir sur les grandes mutations que le droit de la responsabilité civile a connu depuis le Code civil de 1804. À l'heure où la matière s'apprête à être réformée, il s'agit de s'intéresser à son évolution, tant d'un point de vue technique que théorique, ainsi qu'aux causes qui y président. Le présent cours a pour objectif d'approfondir tout à la fois des thèmes classiques du droit de la responsabilité civile (le fait générateur ou encore la causalité par exemple) et des thèmes plus nouveaux (le préjudice écologique pur ou encore l'influence de l'intelligence artificielle).

Principes généraux de la responsabilité pénale : Ce cours décrit les grands principes de la responsabilité en matière pénale ainsi que ses exceptions. Il propose des exemples pour illustrer la théorie de la responsabilité pénale et des parallèles avec la responsabilité civile.

Procédure civile approfondie : Le cours de procédure civile approfondie est un enseignement à visée pratique destiné à permettre aux étudiants de mieux maîtriser la technique procédurale en la mettant en application. Au travers de grandes thématiques se retrouvant aux programmes des différents examens et concours, les participants s'entraînent à la résolution de problèmes concrets de procédure civile.

Procédure pénale approfondie : Ce cours se propose d'étudier les grandes phases de la procédure pénale – enquête, poursuites, alternative aux poursuites, instruction, jugement – sous l'angle des droits de la victime et de s'interroger sur la place de cette dernière dans l'évolution des règles de procédure pénale. Illustré par certains actes de la pratique (dépôt de plainte, constitution de partie civile, conclusions,...), il a pour objectif de rendre plus intelligible les droits à la disposition de la victime, tant dans leur existence que dans leur exercice. Le format de ce cours ne permettra pas d'étudier en profondeur la place - réelle - de la victime dans la phase d'application des peines.

Propriété intellectuelle (Droit des signes distinctifs) : La propriété intellectuelle regroupe d'une part la propriété littéraire et artistique et d'autre part la propriété industrielle. Cette dernière regroupe le droit des brevets, le droit des dessins et modèles et le droit des signes distinctifs. C'est ce dernier droit que ce cours a vocation à étudier.

Mémoire

La rédaction d'un mémoire devra être réalisée par le participant sous la direction d'un tuteur universitaire sur un sujet défini en accord avec ce dernier.

Le mémoire est noté sur 20 et fait l'objet d'une correction par le tuteur dédié, il n'y a pas de soutenance.

Équipement informatique indispensable pour suivre la formation

Le participant à cette formation doit être équipé d'un ordinateur. Il est impératif de disposer d'une connexion internet haut débit.

Il faudra également installer : Adobe Reader et Java. Les navigateurs, plugins et logiciels correspondants sont téléchargeables gratuitement. Une suite bureautique (Microsoft Office, OpenOffice...) sera également nécessaire pour traiter les devoirs de contrôle continu.

Il est préconisé d'utiliser la dernière version d'un navigateur (Chrome, Firefox, etc.) et des logiciels, pour un fonctionnement optimal de la plateforme pédagogique de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

7. Évaluations et examens

Les examens sont organisés par l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les contrôles de connaissances s'effectuent sous la forme d'un examen écrit ou oral en fonction de ce qui est retenu par l'enseignant responsable du cours.

Les examens se font entièrement à distance et se déroulent en février pour la session 1 et en juin pour la session 2 (rattrapage). Un dépôt de mémoire est prévu en session 1 ou en session 2.

Evaluation	Type d'évaluation	Durée
Matières	Chaque matière fera l'objet d'un examen écrit ou oral à distance	De 2 à 3 heures par matière (pour l'écrit) et 20 minutes (oral)
Mémoire	Dépôt du mémoire pour correction	

Obtention du Master

Le Master 2 est décerné aux participants ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'issue de la première session.

Une deuxième session (session de rattrapage) en juin est ouverte à tout participant n'ayant pas validé une ou plusieurs matières pour cause de note inférieure à 10 sur 20 ou pour absence. L'inscription à la session de rattrapage est automatique et sans frais supplémentaire.

8. Procédure de sélection et d'inscription

Étape 1 : dépôt de candidature en ligne

Une candidature est à déposer sur le portail de candidature de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (<https://ecandidat.univ-lyon3.fr>) lors de l'ouverture des sélections. Les candidatures sont ouvertes, pour information, annuellement et en général d'avril à juin.

Les dates sont précisées sur le portail de candidature de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ou sur la page internet de l'Université (<https://ecandidat.univ-lyon3.fr>).

Après examen de la candidature (et éventuellement validation de la commission VAPP), le candidat sera averti de la décision de la commission pédagogique compétente, qu'elle soit positive ou négative.

Étape 2 : si la candidature est retenue

Si le candidat reçoit un avis favorable pour intégrer la formation, il recevra de l'Université un mail lui expliquant la procédure à suivre pour confirmer son admission. Le candidat recevra une convention de formation professionnelle à signer et à retourner à l'Université.

Étape 3 : inscription administrative à l'Université

Après réception et validation de son dossier d'admission par les services de l'Université Jean Moulin Lyon 3, le candidat sera autorisé à finaliser son inscription à l'Université Jean Moulin Lyon 3 via le portail des inscriptions et en s'acquittant des droits d'inscription universitaires.

9. Tarifs de la formation

Le coût pédagogique de la formation est de 4 500 €.

Un demi-tarif est accordé aux demandeurs d'emploi sous réserve de conditions.

Les droits d'inscription universitaire sont à la charge du participant. Le montant des droits d'inscription universitaire annuels est de 254 € à tarif à titre indicatif (tarif 2025/2026). Le tarif 2026/2027 n'est pas connu à ce jour.

10. Divers

Assiduité

L'assiduité en formation continue sera attestée en fonction de la progression pédagogique réalisée par le candidat. Cette progression sera évaluée par des jalons de progression déterminés par l'équipe pédagogique.

RNCP

Le numéro RNCP du Master 2 Droit Privé est le : RNCP38206

Effectif de la promotion

L'effectif maximal de la promotion est fixé à 30 participants.

CPF

La formation est éligible au CPF.

11. Adresses et contacts

Responsable Pédagogique : Monsieur Benjamin MENARD (benjamin.menard2@univ-lyon3.fr),

Coordinateur pédagogique : Monsieur Djibril Niang SARR (djibril-niang.sarr@univ-lyon3.fr).

Renseignements complémentaires :

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de droit - Service FDV

Accueil : Service Formation Continue, 15 quai Claude Bernard - 69007 LYON

Adresse postale : 1C, avenue des Frères Lumière - CS78242 - 69372 LYON Cedex 08

Tél : 04 78 78 74 86

Contact : fc.droit@univ-lyon3.fr

Document sous réserve de modifications.

Des modifications sont susceptibles d'être réalisées avant le début de l'entrée en formation en fonction des instances universitaires.